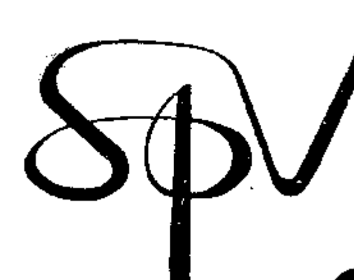


AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION MIDI-PYRENEES

ÉDITION GRANDES CULTURES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue Saint-Jean • B.P. 19 • 31131 BALMA CEDEX
Tél. Standard : 61.24.70.70 - Technique : 61.24.70.33
Abonnement : 61.24.70.30

Régisseur de Recettes
D.R.A.F. "MIDI-PYRÉNÉES"
CCP : 8618-62 Y Toulouse
I.S.S.N. : 0752-2053

PUBLICATION PERIODIQUE

ABONNEMENT ANNUEL : 170 F.

BULLETIN N° 7 DU 26 AVRIL 1991

BLE

Stades végétatifs Sont en général au stade **7** (montaison 2ème noeud formé), quelques parcelles au stade **8** (feuille n°1 visible).

MALADIES

Situation Les températures très basses de la dernière semaine et les gelées ont stoppé l'évolution des maladies.
L'**oïdium** et la **septoriose** sont présents dans de nombreuses parcelles.
La **rouille brune** est très peu observée.

Préconisation ***Compte tenu des éléments météorologiques, toute intervention fongicide est actuellement prématurée.***

ORGE

Stades végétatifs Varient de **7** (2ème noeud) à **9** (ligule F1 visible).

MALADIES

Situation Présence parfois importante d'**oïdium** ; apparition de quelques pustules de **rouille naine**.

Préconisation **Parcelles non encore protégées** :
Attendre une remontée notable des températures pour intervenir.

Parcelles déjà traitées :
Attendre un prochain bulletin.

COLZA

Stades végétatifs Les cultures sont en général en fin de floraison : **G2** (premières siliques de 2 à 4 cm) à **G4** (premières siliques bosselées).

RAVAGEURS

Pucerons cendrés

Leur présence est constatée dans de nombreuses parcelles.

Attendre une remontée des températures pour intervenir si vous constatez l'installation de colonies en bordure (2 colonies au m²).
Dans la plupart des cas, un traitement en bordure en début d'infestation est suffisant pour ne pas avoir à faire un traitement généralisé.
Utiliser un des produits suivants :

- endosulfan thiométon	SERK	1,5 l/ha
- fluvalinate	MAVRIK	0,2 l/ha
- pyrimicarbe	PIRIMOR G	0,5 l/ha
- phosalone	ZOLONE FLO	1,2 l/ha

☞

MAIS

CODE DE BONNE UTILISATION DE L'ATRAZINE

Ne jamais dépasser la dose maximale autorisée (avis du J.O. au 18/7/1990) de 1 500 g de matière active par ha et par an (3 kg d'un produit formulé à 50 %) soit en un seul traitement, soit au total de l'ensemble des traitements.
Les traitements sur sol nu, entre le semis de maïs et la levée des adventices, sont à proscrire dans tous les cas pour éviter que l'atrazine soit entrainée dans les eaux superficielles par ruissellement lors de pluies abondantes.
Les applications de pré-semis avec incorporation par les dernières façons culturales sont préférables.
Ne jamais pulvériser de produit en bordure de ruisseaux et de points d'eau.

Ultime précaution après le traitement :

Rincer les pulvérisateurs sur une zone neutre éloignée de toute source d'eau et en absence de vent.

SESAMIE

Le 17 avril, dans notre cage d'élevage, nous observions 20 % de chrysalides.
La sortie des premiers papillons est prévue pour les premiers jours de Mai.

LE GEL ET LES CULTURES D'ETE

TOURNESOL

Les gelées ne devraient pas avoir affecté les cultures déjà levées. Le tournesol résiste bien au gelées tardives (-5° au stade cotylédons, -2° au stade premières feuilles).

MAIS

Les gelées ont pu détruire les feuilles des jeunes maïs. Mais, à ce stade, le **bourgeon terminal** est à 2 cm environ sous le sol et donc bien protégé.

Eviter pendant quelques jours toute intervention (azote en plein, désherbants, huile...). ◆